

# TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou

## UA 26-63

Procès-verbal de la  
**TREIZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 8 novembre 2018, à la salle de conférence de l'Auberge Capissit à Oujé-Bougoumou



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

APPROUVÉ LE : 31 JANVIER 2019

# Table de GIRT de Oujé-Bougoumou

Présences aux rencontres du 8 novembre 2018



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

Délégué	Présence	Substitut	Présence
Curtis Bosum			
Denis Chiasson	x		
Dave Lepage	x		
Julie Laberge			
Jean-Claude Villeneuve			
Simon Britt			
Gerry Bosum			
Normand Boucher			
Varley Shecapio-Blacksmith			
Adario Masty	x	Norman Wapachee	
Rodney MacDonald			
Paul Gravel			
Patrick Perreault			
Arthur Bosum		Charles Couture	x
William Paddy Mailloux		Reggee Bosum	x
Jason Chaboneau			
Martin Blanchet			
Simon Blanchet (par téléphone)	x		
Linda Desgagné			
Ron Simard			
Freddy Bosum			
Benjamin Shecapio Blacksmith			
Priscilla Bosum			
Sam R. Bosum			

Observateur, invité	Présence
Johanne Morasse	x
Martin Filion	
Serge Bergeron	x
Julien Second	x
Stephane Ouellet	
Dany Hogue	x

### Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

# TGIRT-EIBJ OUJÉ-BOUGOUMOU

## TREIZIÈME RENCONTRE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre, tour de table	La rencontre débute à 10 h 30. Les participants se présentent à tour de rôle.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé d'ajouter trois points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture de chemin (point 9)</li> <li>• Aménagement forestier à la jonction 53-32, km 320 (point 11)</li> <li>• Élargissement de l'emprise de la ligne électrique (point 11)</li> </ul> <p>Un délégué apporte une modification dans la composition de la table de GIRT. M. Reggie Bosum mentionne qu'il occupera sous peu le siège « Développement économique local ». Ce changement dans la composition pourra être apporté une fois que les documents de désignation auront été complétés.</p>	Sur proposition de M. Dave Lepage, dûment appuyé par M. Adario Masty, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 avril 2018	L'animateur passe en survol le procès-verbal avec les membres présents. Certains remarquent que le tableau des présences ne correspond pas à la rencontre du 26 avril. Les membres demandent de reprendre le tableau des présences. Un tableau des présences sera transmis aux membres présents, par courriel, pour validation. L'animateur porte une attention particulière aux éléments de suivi.	<p>Sur proposition de M. Charles Couture, dûment appuyé par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec la modification demandée (tableau des présences).</p> <p>L'animateur transmettra le tableau des présences aux membres présents, par courriel, pour validation.</p>
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 juillet 2018	Le procès-verbal de la rencontre du 26 juillet 2018 ne peut être adopté. Seuls deux délégués sont en mesure de l'adopter et tous deux sont absents. L'animateur passe tout de même en revue les éléments de suivi soulevés à cette rencontre.	<p>Le procès-verbal sera transmis à messieurs Rodney McDonald et William Paddy-Mailloux par courriel, pour adoption.</p> <p>Sur proposition de M. Rodney MacDonald, dûment appuyé par M. William Paddy-Mailloux, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté.</p>
5. Correspondance	Il n'y a aucune correspondance pour cette rencontre. La table de GIRT de Chapais-Chibougamau avait été mise en copie conforme d'une correspondance transmise par la ville de Chapais. L'enjeu soulevé dans cette correspondance concernait également une partie du	Consulter la communauté d'Oujé-Bougoumou avant d'autoriser l'ouverture de nouveaux sentiers ou d'émettre un droit exclusif à un club

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>territoire de la table de GIRT d'Oujé-Bougoumou, l'animateur propose néanmoins d'aborder brièvement cette correspondance. Une correspondance avait été transmise au MERN et au MFFP et concernait l'attribution de droits exclusifs sur certains sentiers VHR. L'animateur explique brièvement en quoi consiste un droit exclusif attribué à un club VHR et la distinction entre les sentiers qui relèvent du MFFP et ceux qui relèvent du MERN. Un délégué précise que les deux personnes de la communauté responsables des questions relatives aux sentiers VHR sont celles qui planifient leur développement, notamment sur les terres de catégorie I. Le délégué du groupe des villégiateurs apporte certaines précisions concernant les demandes faites par la ville de Chapais. L'observateur du MFFP apporte quelques éléments de suivi sur le dossier. Un délégué du groupe des BGA soulève un enjeu concernant l'ouverture de nouveaux sentiers VHR sur le territoire, ce qui pourrait compromettre d'autres usages. Le délégué du groupe « Environnement et eau » exprime le désir que la communauté soit consultée avant d'autoriser l'ouverture de nouveaux sentiers ou d'émettre un droit exclusif à un club VHR.</p>	<p>VHR sur le territoire de l'UA 026-63.</p>
<p>6. Suivi des enjeux</p>	<p>L'animateur demande aux délégués s'ils sont parvenus à accéder à la section « membre » du site Internet du GREIBJ. La procédure est très simple et tous les documents de travail y sont déposés dès que disponibles. Cette section remplace désormais le site FTP. On y trouve notamment la grille des enjeux mise à jour périodiquement.</p> <p>L'animateur passe en revue les différents enjeux inscrits dans la grille. Le planificateur demande à l'animateur comment il prévoit faire un suivi distinct à chaque table pour des enjeux communs à plusieurs tables, considérant que certains enjeux ont exactement le même libellé à plusieurs tables. L'animateur mentionne que les enjeux sont traités distinctement à chacune des tables, mais que si l'occasion se présente, des comités de travail conjoints pourraient être créés de manière à regrouper plusieurs tables de GIRT.</p> <p>Concernant l'enjeu de l'accès au territoire, l'animateur invite les membres à regarder la carte interactive des chemins multiusages sur le site Internet du GREIBJ. Il mentionne les différentes sources d'informations ayant</p>	<p>Transmettre un fichier .KMZ des chemins aux membres de la table de GIRT.</p> <p>Les BGA transmettront à l'animateur un énoncé de la problématique qui affecte le contexte de prévisibilité et un énoncé préliminaire de l'enjeu et des besoins sous-jacents. L'animateur inscrira ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>permis de réaliser cette carte, notamment les chemins jugés stratégiques par le MFFP. Le planificateur du MFFP apporte un bémol sur le caractère stratégique de ces chemins, ce qui apporte une certaine confusion pour l'animateur et pour certains membres à savoir quel était concrètement l'objectif de la carte des chemins considérés stratégiques que le MFFP avait présentée à toutes les tables de GIRT en février 2018. L'animateur explique la manière de travailler avec la carte interactive en ligne et de transmettre des observations ou des demandes de modifications s'il y a lieu. L'animateur invite les délégués à lui transmettre leurs demandes de modifications s'il y a lieu, en utilisant la carte interactive en ligne. Ces demandes seront validées en tables de GIRT par la suite. Un délégué souhaiterait pouvoir travailler directement à partir de Google Earth. L'animateur lui propose de lui transmettre un fichier .KMZ des chemins.</p> <p>L'animateur invite les délégués à lui faire mention des enjeux qu'ils souhaiteraient travailler de façon prioritaire, d'ici la prochaine rencontre. L'observateur du MFFP se questionne concernant l'enjeu relatif au maintien des attributions, à savoir comment il sera élaboré. L'animateur mentionne que cet enjeu a pour but d'assurer une vigie en regard d'autres enjeux qui pourraient affecter le niveau actuel des attributions forestières. L'observateur du MFFP tient à préciser que la question des VNR relève de Québec, que ça ne relève pas du niveau local. Pour l'animateur, cela n'empêche pas les BGA de partager leurs préoccupations avec les autres membres. Un délégué du groupe des BGA soulève une préoccupation forte pour l'industrie qui ne se retrouve pas dans la grille des enjeux, à savoir la prévisibilité face à la planification des interventions forestières. Un manque de prévisibilité amène de l'instabilité et de l'incertitude, ce qui peut restreindre l'investissement. L'animateur propose au délégué de l'inscrire dans la grille des enjeux, ce qui pourrait même être fait d'ici la prochaine rencontre. Les délégués apportent des éléments d'explication pour aider à mieux comprendre le contexte actuel et son évolution. Selon l'observateur du MFFP, le régime de la coupe en mosaïque apporte d'autres contraintes qui peuvent affecter la prévisibilité. Pour un délégué du groupe des</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>BGA, parfois, certains retards occasionnés dans le large processus de confection et de consultation des PAFI ne permettent pas d'optimiser les opérations. L'animateur invite les BGA à mettre tout ça par écrit et à lui transmettre par courriel, de manière à pouvoir travailler sur l'élaboration d'un enjeu relatif à la prévisibilité lors de la prochaine rencontre de la table de GIRT.</p>	
<p>7. Analyse de risque provincial concernant la norme de chaîne de traçabilité FSC</p>	<p>Le délégué représentant Chantiers Chibougamau introduit sa présentation en précisant le contexte entourant l'établissement d'une chaîne de traçabilités et des actions réalisées jusqu'à maintenant. Il explique en quoi consistent une chaîne de traçabilité et les objectifs auxquels elle permet de répondre. En premier lieu, une telle chaîne fait l'objet d'une norme internationale. Une telle chaîne permet d'informer le consommateur sur la provenance du bois qu'il achète. Il précise les éléments qui définissent le sceau FSC et FSC mixte. Ce dernier comporte une portion de bois provenant d'une forêt certifiée selon la norme FSC et une autre portion de bois provenant de territoire contrôlé. Chantiers Chibougamau est certifié FSC-aménagement et FSC-bois contrôlés. Pour cela, on doit pouvoir établir un système de diligence raisonnable et démontrer que les bois provenant de nos différents fournisseurs répondent à certains critères, lesquels permettent d'établir un certain niveau de risque. Pour y parvenir, différentes analyses sont réalisées périodiquement à l'échelle des écorégions. Les différents critères sont expliqués et qualifiés pour le territoire concerné.</p> <p>La rencontre est ajournée à 13 h, elle reprend à 14 h.</p>	
<p>8. PAFI-T 2018-2023 (MFFP)</p>	<p>L'animateur mentionne que les PAFI-T sont disponibles dans la section « membre » du site Internet du GREIBJ. Les délégués et la table de GIRT ont jusqu'au 30 novembre pour émettre leurs commentaires. Par la suite, il sera possible d'émettre ses commentaires dans le cadre de la consultation publique à titre d'individu. Les délégués n'ont aucune préoccupation pour le moment</p>	<p>Sur la carte interactive, faire apparaître les principaux sentiers utilisés et mettre en évidence les sentiers faisant l'objet d'un droit exclusif.</p>
<p>9. Modification PAFI-O 2018-2023 (MFFP)</p>	<p>L'observateur du MFFP informe les membres qu'ils ont deux semaines pour émettre leurs commentaires sur les modifications au PAFI-O. Les membres regardent la carte sur l'écran. Le planificateur du MFFP précise où sont les modifications et les explique. Une demande de fermeture de chemin a été déposée par Chantiers</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Chibougamau. Elle n'apparaît pas sur la carte. Cette demande de fermeture concerne un chemin d'hiver situé dans le secteur Pacifique et est justifiée par le retrait d'un pont amovible suite aux travaux prévus.</p> <p>Un délégué exprime un questionnement concernant un sentier qui se trouve à la fois sur la carte du PAFI-O et sur la carte interactive disponible sur la section « membre ». Il a été mentionné que le sentier n'appartient pas à un club, le délégué demande pourquoi il apparaît sur les cartes. L'animateur mentionne qu'on devrait retrouver des sentiers fédérés sur les cartes, mais aussi plus largement des sentiers utilisés par des clubs VHR. L'observateur du MFFP mentionne que le sentier en question ne fera l'objet d'aucun droit exclusif. L'animateur demande quels sentiers les délégués souhaitent voir apparaître sur la carte interactive, seulement les sentiers fédérés ou l'ensemble des sentiers utilisés. Les avis sont quelque peu partagés, mais au final, un délégué demande qu'on laisse l'ensemble des principaux sentiers utilisés et qu'on mette en évidence les sentiers fédérés.</p>	
10. Calendrier des rencontres 2019	<p>On doit prévoir 4 vagues de rencontres en 2019. Sur le calendrier proposé, ces 4 vagues correspondent aux plages de dates en jaune. L'animateur suggère de s'arrimer avec les semaines choisies par les membres de la table de GIRT de Chapais-Chibougamau, dans la mesure du possible. Les membres choisissent les dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 janvier;</li> <li>• 13 juin;</li> <li>• 12 septembre;</li> <li>• 5 décembre.</li> </ul> <p>Un calendrier 2019 sera transmis à l'ensemble des membres pour validation, suite à la présente vague des rencontres.</p>	
11. Points d'information et demandes des délégués		
a. Aménagement forestier Chantiers Chibougamau	Le point concernait le chantier Pacifique. Il a été couvert au point 9.	
b. Élargissement de l'emprise de la ligne	Les délégués et l'observateur du MFFP discutent des travaux de dégagement prévus et de la largeur de	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
électrique	dégagement requise. Dans le passé, il est arrivé fréquemment que des arbres tombent sur les lignes électriques, entraînant des pannes de courant. Les responsables du département d'aménagement forestier souhaitent effectuer les travaux de dégagement. Ils demandent des précisions à savoir à qui la demande doit être adressée et quelles seraient les modalités. L'observateur du MFFP apporte certaines précisions, mais certaines vérifications restent à faire. Les délégués disent être au début du processus. La demande doit être adressée au bureau de l'unité de gestion du MFFP.	
12. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 14 h 35.	Sur proposition de M. Adario Masty, dûment appuyé par M. Charles Couture, il est unanimement convenu de lever la rencontre.



## ACRONYMES

<b>BGA :</b>	<b>Bénéficiaires de garantie d’approvisionnement</b>
<b>FSC :</b>	<b>Forest Stewardship Council</b>
<b>FTP :</b>	<b>File Transfer Protocol</b>
<b>GIRT :</b>	<b>Gestion intégrée des ressources et du territoire</b>
<b>GREIBJ :</b>	<b>Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James</b>
<b>KMZ :</b>	<b>Keyhole Markup Language (langage de balise géolocale)</b>
<b>MERN :</b>	<b>Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles</b>
<b>MFFP :</b>	<b>Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs</b>
<b>PAFI-O :</b>	<b>Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel</b>
<b>PAFI-T :</b>	<b>Plan d’aménagement forestier intégré tactique</b>
<b>UA :</b>	<b>Unité d’aménagement</b>
<b>VHR :</b>	<b>Véhicule hors route</b>
<b>VNR :</b>	<b>Volumes non récoltés</b>